

SEANCE DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	9	6

Délibération
n°26092025_005

Date de la convocation

Le 12/09/2025

Objet de la délibération

**ECLAIRAGE PUBLIC
2025**

Modification de la
délibération 12042024_005

Le Maire,



Emeric DECOMBE
Signature et cachet

L'An deux mille vingt-cinq, le vendredi 26 septembre à 19h30 en
Mairie de Saint Bonnet les Allier

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni en séance ordinaire,
sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de
SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : M. AMBLARD Patrick, Mme BONHOMME Sabrina,
M. DECOMBE Emeric, Mme TARRIT Maryse, M. DUMONT
Fabrice, Mme MEUNIER Elise

Absents (excusés) : Mme AUXERRE Céline, M. FERREIRA
Manuel M. LABONNE Didier

Secrétaire de séance : Mme TARRIT Maryse

Vu le passage de l'éclairage public de la commune en ampoules
LED et son système de gestion automatique,

Considérant que cela participe à un objectif écologique de lutte
contre le gaspillage des ressources énergétique, de lutte contre la
pollution lumineuse ainsi que de protection de la faune nocturne,

Considérant les demandes des habitants pour élargir la plage
horaire d'éclairage

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

De fixer l'éclairage public à une intensité de :

- 70% de sa puissance toute la nuit
- Les horaires seront modifiés en fonction du lever et coucher
du soleil.

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Commune de SAINT-BONNET LES ALLIER
MAIRIE DE SAINT BONNET LES ALLIER
République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.**

SEANCE DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025